

**Amendement 1/rev.****Bart Staes**

au nom du groupe Verts/ALE

**Proposition de résolution****Giovanni La Via**

au nom de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Objection formulée en vertu de l'article 106: autorisation de mise sur le marché de produits contenant du soja génétiquement modifié FG72

**B8-0133/2016****Proposition de résolution****Considérant B***Proposition de résolution*

B. considérant que le soja génétiquement modifié MST-FGØ72-2 tel qu'il est décrit dans la demande exprime la protéine 2mEPSPS, qui confère une tolérance aux herbicides contenant du glyphosate, et la protéine HPPD W336, qui confère une tolérance aux herbicides contenant de l'isoxaflutole; considérant que le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé en matière de recherche sur le cancer, a classé le glyphosate comme étant probablement cancérigène pour l'homme le 20 mars 2015<sup>1</sup>;

---

Monographies du CIRC Volume 112: "evaluation of five organophosphate insecticides and herbicides" (évaluation de cinq insecticides et herbicides organophosphorés) du 20 mars 2015 <http://www.iarc.fr/en/media-centre/iarcnews/pdf/MonographVolume112.pdf>

*Amendement*

B. considérant que le soja génétiquement modifié MST-FGØ72-2 tel qu'il est décrit dans la demande exprime la protéine 2mEPSPS, qui confère une tolérance aux herbicides contenant du glyphosate, et la protéine HPPD W336, qui confère une tolérance aux herbicides contenant de l'isoxaflutole; considérant que le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé en matière de recherche sur le cancer, a classé le glyphosate comme étant probablement cancérigène pour l'homme le 20 mars 2015<sup>1</sup>; ***considérant que l'office californien d'évaluation du risque sanitaire environnemental (OEHHA) a émis le 4 septembre 2015 un avis d'intention d'ajouter le glyphosate à la liste des produits chimiques identifiés par l'État comme cancérigènes;***

---

Monographies du CIRC Volume 112: "evaluation of five organophosphate insecticides and herbicides" (évaluation de cinq insecticides et herbicides organophosphorés) du 20 mars 2015 <http://www.iarc.fr/en/media-centre/iarcnews/pdf/MonographVolume112.pdf>

Or. en

